

ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1999

Séance du jeudi 1^{er} juillet 1999

COMPTE RENDU INTEGRAL

SOMMAIRE

	Pages
<i>Installation de l'Assemblée</i>	2
<i>Liste des élus de l'Assemblée de la Commission communautaire française.</i>	2
<i>Annexe</i>	3

**Présidence de M. Guy Hance, doyen d'âge,
(les deux plus jeunes membres de l'Assemblée,
Mmes Molenberg et Gelas, prennent place au Bureau en
qualité de secrétaires provisoires)**

La séance est ouverte à 10 h 10.

Mme Isabelle Molenberg, secrétaire provisoire. — Mesdames, messieurs, bien que ce soit contraire à la tradition, je voudrais prendre la parole pour dire que Mme Gelas et moi-même, en notre qualité de plus jeunes membres de l'Assemblée, sommes contraintes, en vertu du règlement, de procéder à l'ouverture de cette séance, mais nous tenons à préciser que nous regrettons amèrement cette situation et qu'il nous est insupportable de devoir siéger aux côtés d'un président qui appartient à une formation d'extrême droite prônant la haine et le racisme.

J'émetts donc le souhait que le règlement soit rapidement modifié afin que ce type d'incident ne se reproduise plus. (*Applaudissements sur les bancs.*)

M. le Président. — Mesdames, messieurs, je déplore amèrement cet incident.

M. le Président. — La séance est ouverte.

INSTALLATION DE L'ASSEMBLEE

M. le Président. — Clôture de la session ordinaire 1998-1999. Par lettre du 30 juin 1999, M. Hervé Hasquin, président du Collège a fait parvenir à l'Assemblée, l'arrêté du Collège clôturant la session ordinaire 1998-1999 de l'Assemblée de la Commission communautaire française au 12 juin 1999.

Ouverture de la session extraordinaire 1999

M. le Président. — L'Assemblée de la Commission communautaire française se réunit de plein droit en ce 1^{er} juillet 1999, en vertu de l'article 71 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises.

En vertu de l'article 60 de la même loi, notre Assemblée est composée du groupe linguistique français du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ELUS DE L'ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

M. le Président. — Conformément à l'article 2 du règlement, je vais vous donner lecture de la liste des 64 élus qui composent l'Assemblée de la Commission communautaire française :

MM. Alain Adriaens, Eric André, Mohamed Azzouzi, Mme Marguerite Bastien, M. Jean-Jacques Boelpaep, Mmes Sfia

Bouarfa, Dominique Braeckman, Danielle Caron, Michèle Carthé, MM. Benoît Cerexhe, Bernard Clerfayt, Marc Cools, Jean-Pierre Cornelissen, Alain Daems, Mohamed Daïf, Philippe Debry, Olivier de Clippele, Willy Decourty, Armand De Decker, Mme Magda De Galan, M. Jacques De Grave, Mme Julie de Groot, MM. Yves de Jonghe d'Ardoye, Stéphane de Lobkowicz, Jean Demannez, Serge de Patoul, Mme Amina Derbaki Sbai, MM. Vincent De Wolf, Christos Doukeridis, Willem Draps, Mmes Françoise Dupuis, Béatrice Fraiteur, M. Paul Galand, Mme Isabelle Gelas, MM. Didier Gosuin, Denis Grimberghs, Guy Hance, Mme Anne Herscovici, M. Alain Hutchinson, Mme Evelyne Huytebroeck, MM. Fouad Lahssaini, Michel Lemaire, Mme Marion Lemesre, M. Albert Mahieu, Mme Geneviève Meunier, M. Claude Michel, Mme Isabelle Molenberg, MM. Michel Moock, Mostafa Ouezekhti, Mme Martine Payfa, MM. Yaron Pesztat, Joël Riguelle, François Roelants du Vivier, Mahfoud Romdhani, Mmes Audrey Rorive, Fatiha Saidi, Françoise Schepmans, M. Philippe Smits, Mme Anne-Françoise Theunissen, MM. Eric Tomas, Didier van Eyll, Rudi Vervoort, Mme Bernadette Wynants et M. Alain Zenner.

Je déclare l'Assemblée de la Commission communautaire française installée.

En application de l'article 12 du règlement, les groupes politiques ont été constitués. Leur composition sera annexée aux comptes rendus de la présente séance.

CLÔTURE

M. le Président. — Mesdames, messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochaine séance sur convocation.

La séance est levée à 10 h 15.

Membres présents à la séance :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bastien, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Caron, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Daïf, Debry, de Clippele, Decourty, De Decker, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groot, MM. de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Dupuis, Fraiteur, M. Galand, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Hance, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mahieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, M. Moock, Mme Payfa, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Rorive, Saidi, Schepmans, M. Smits, Mme Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort, Mme Wynants et M. Zenner.

Groupes politiques

Article 12.1

PRL-FDF

Membres:

1. M. Armand De Decker
2. M. Didier Gosuin
3. M. Eric André
4. Mme Martine Payfa
5. M. Yves de Jonghe d'Ardoye
6. Mme Danielle Caron
7. Mme Marion Lemesre
8. M. Bernard Clerfayt
9. M. Willem Draps
10. M. Mostapha Ouezekhti
11. M. Serge de Patoul
12. M. Vincent De Wolf
13. M. Jean-Pierre Cornelissen
14. Mme Françoise Schepmans
15. M. Didier van Eyll
16. M. Marc Cools
17. Mme Isabelle Molenberg
18. M. Alain Zenner
19. M. François Roelants du Vivier
20. M. Stéphane de Lobkowicz
21. Mme Amina Derbaki Sbai
22. M. Claude Michel
23. Mme Isabelle Gelas
24. M. Jacques De Grave
25. M. Jean-Jacques Boelpaepe
26. M. Philippe Smits
27. M. Olivier de Clippele

ECOLO

Membres:

1. Mme Evelyne Huytebroeck
2. M. Christos Doulkeridis
3. M. Alain Daems
4. Mme Anne Herscovici
5. M. Yaron Pesztat
6. Mme Bernadette Wynants
7. M. Paul Galand
8. Mme Fatiha Saidi
9. M. Alain Adriaens
10. Mme Geneviève Meunier
11. M. Philippe Debry
12. Mme Dominique Braeckman
13. M. Fouad Lahssaini
14. Mme Anne-Françoise Theunissen

PS

Membres:

1. Mme Magda De Galan
2. M. Eric Tomas
3. Mme Françoise Dupuis
4. M. Rudi Vervoort
5. Mme Sfia Bouarfa
6. M. Alain Hutchinson
7. Mme Michèle Carthé
8. M. Willy Decourty
9. M. Mohamed Daïf
10. M. Michel Moock
11. M. Jean Demannez
12. M. Mahfoudh Romdhani
13. M. Mohamed Azzouzi

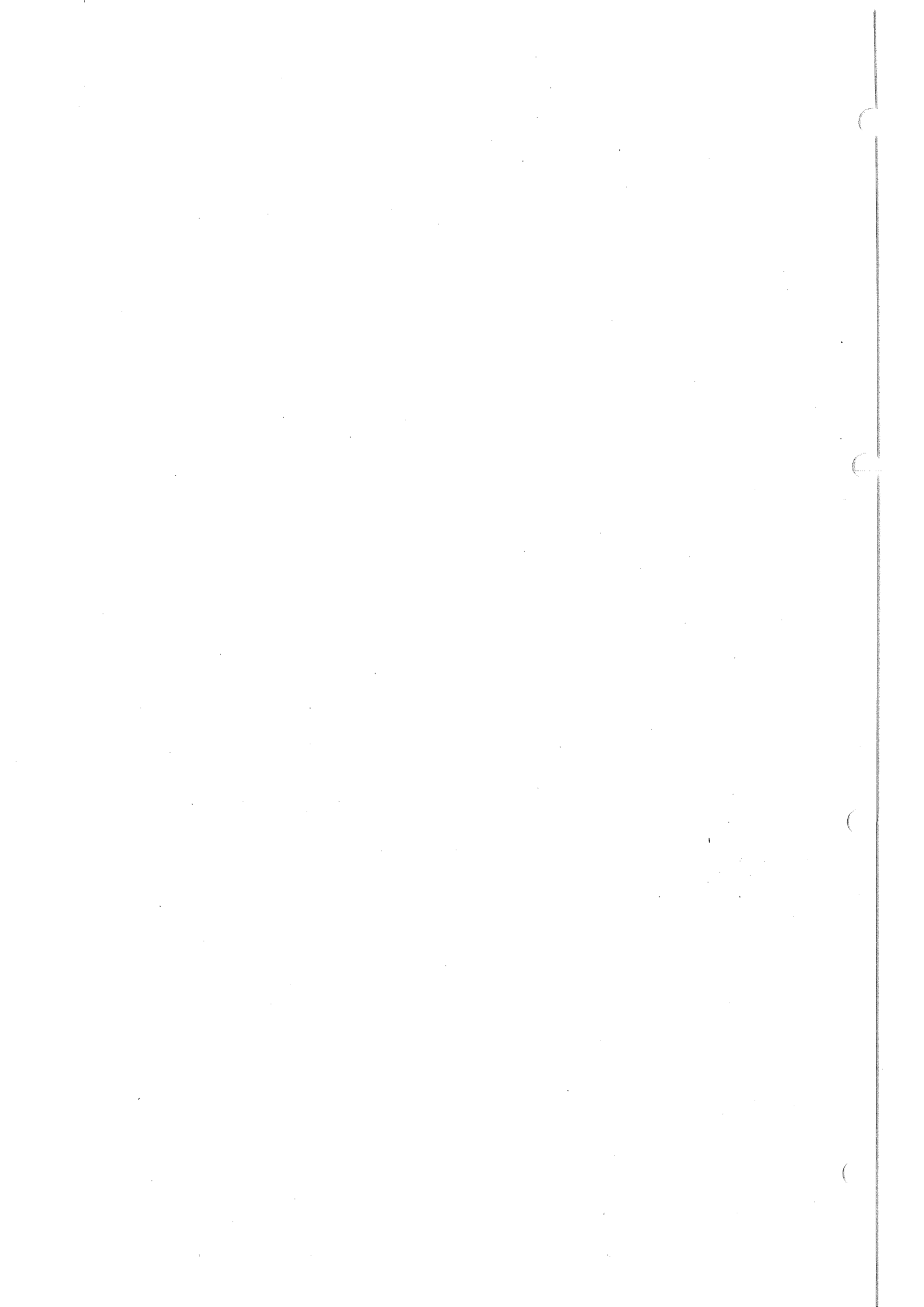
Elus de liste

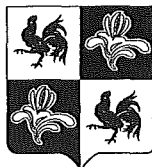
Article 12.5

PSC

Membres:

1. M. Benoît Cerexhe
2. M. Denis Grimberghs
3. Mme Julie de Groote
4. M. Joël Riguelle
5. M. Michel Lemaire
6. Mme Béatrice Fraiteur





ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1999

Séance du jeudi 1^{er} juillet 1999

COMPTE RENDU INTEGRAL

SOMMAIRE

	Pages
<i>Installation de l'Assemblée</i>	2
<i>Liste des élus de l'Assemblée de la Commission communautaire française.</i>	2
<i>Annexe</i>	3

**Présidence de M. Guy Hance, doyen d'âge,
(les deux plus jeunes membres de l'Assemblée,
Mmes Molenberg et Gelas, prennent place au Bureau en
qualité de secrétaires provisoires)**

La séance est ouverte à 10 h 10.

Mme Isabelle Molenberg, secrétaire provisoire. — Mesdames, messieurs, bien que ce soit contraire à la tradition, je voudrais prendre la parole pour dire que Mme Gelas et moi-même, en notre qualité de plus jeunes membres de l'Assemblée, sommes contraintes, en vertu du règlement, de procéder à l'ouverture de cette séance, mais nous tenons à préciser que nous regrettons amèrement cette situation et qu'il nous est insupportable de devoir siéger aux côtés d'un président qui appartient à une formation d'extrême droite prônant la haine et le racisme.

J'émet donc le souhait que le règlement soit rapidement modifié afin que ce type d'incident ne se reproduise plus. (*Applaudissements sur les bancs.*)

M. le Président. — Mesdames, messieurs, je déplore amèrement cet incident.

M. le Président. — La séance est ouverte.

INSTALLATION DE L'ASSEMBLEE

M. le Président. — Clôture de la session ordinaire 1998-1999. Par lettre du 30 juin 1999, M. Hervé Hasquin, président du Collège a fait parvenir à l'Assemblée, l'arrêté du Collège clôturant la session ordinaire 1998-1999 de l'Assemblée de la Commission communautaire française au 12 juin 1999.

Ouverture de la session extraordinaire 1999

M. le Président. — L'Assemblée de la Commission communautaire française se réunit de plein droit en ce 1^{er} juillet 1999, en vertu de l'article 71 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises.

En vertu de l'article 60 de la même loi, notre Assemblée est composée du groupe linguistique français du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ELUS DE L'ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

M. le Président. — Conformément à l'article 2 du règlement, je vais vous donner lecture de la liste des 64 élus qui composent l'Assemblée de la Commission communautaire française:

MM. Alain Adriaens, Eric André, Mohamed Azzouzi, Mme Marguerite Bastien, M. Jean-Jacques Boelpaep, Mmes Sfia

Bouarfa, Dominique Braeckman, Danielle Caron, Michèle Carthé, MM. Benoît Cerexhe, Bernard Clerfayt, Marc Cools, Jean-Pierre Cornelissen, Alain Daems, Mohamed Daïf, Philippe Debry, Olivier de Clippele, Willy Decourty, Armand De Decker, Mme Magda De Galan, M. Jacques De Grave, Mme Julie de Groote, MM. Yves de Jonghe d'Ardoye, Stéphane de Lobkowicz, Jean Demannez, Serge de Patoul, Mme Amina Derbaki Sbai, MM. Vincent De Wolf, Christos Doukeridis, Willem Draps, Mmes Françoise Dupuis, Béatrice Fraiteur, M. Paul Galand, Mme Isabelle Gelas, MM. Didier Gosuin, Denis Grimberghs, Guy Hance, Mme Anne Herscovici, M. Alain Hutchinson, Mme Evelyne Huytebroeck, MM. Fouad Lahssaini, Michel Lemaire, Mme Marion Lemesre, M. Albert Mahieu, Mme Geneviève Meunier, M. Claude Michel, Mme Isabelle Molenberg, MM. Michel Mooock, Mostafa Ouezekhti, Mme Martine Payfa, MM. Yaron Pesztat, Joël Riguelle, François Roelants du Vivier, Mahfoud Romdhani, Mmes Audrey Rorive, Fatiha Saidi, Françoise Schepmans, M. Philippe Smits, Mme Anne-Françoise Theunissen, MM. Eric Tomas, Didier van Eyll, Rudi Vervoort, Mme Bernadette Wynants et M. Alain Zenner.

Je déclare l'Assemblée de la Commission communautaire française installée.

En application de l'article 12 du règlement, les groupes politiques ont été constitués. Leur composition sera annexée aux comptes rendus de la présente séance.

CLÔTURE

M. le Président. — Mesdames, messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochaine séance sur convocation.

La séance est levée à 10 h 15.

Membres présents à la séance:

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bastien, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Caron, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Daïf, Debry, de Clippele, Decourty, De Decker, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groote, MM. de Jonghe d'Ardoye, de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Dupuis, Fraiteur, M. Galand, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Hance, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mahieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, M. Mooock, Mme Payfa, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Rorive, Saidi, Schepmans, M. Smits, Mme Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort, Mme Wynants et M. Zenner.

Groupes politiques

Article 12.1

PRL-FDF

Membres:

1. M. Armand De Decker
2. M. Didier Gosuin
3. M. Eric André
4. Mme Martine Payfa
5. M. Yves de Jonghe d'Ardoye
6. Mme Danielle Caron
7. Mme Marion Lemesre
8. M. Bernard Clerfayt
9. M. Willem Draps
10. M. Mostapha Ouezekhti
11. M. Serge de Patoul
12. M. Vincent De Wolf
13. M. Jean-Pierre Cornelissen
14. Mme Françoise Schepmans
15. M. Didier van Eyll
16. M. Marc Cools
17. Mme Isabelle Molenberg
18. M. Alain Zenner
19. M. François Roelants du Vivier
20. M. Stéphane de Lobkowicz
21. Mme Amina Derbaki Sbai
22. M. Claude Michel
23. Mme Isabelle Gelas
24. M. Jacques De Grave
25. M. Jean-Jacques Boelpaepe
26. M. Philippe Smits
27. M. Olivier de Clippele

ECOLO

Membres:

1. Mme Evelyne Huytebroeck
2. M. Christos Doukeridis
3. M. Alain Daems
4. Mme Anne Herscovici
5. M. Yaron Pesztat
6. Mme Bernadette Wynants
7. M. Paul Galand
8. Mme Fatiha Saidi
9. M. Alain Adriaens
10. Mme Geneviève Meunier
11. M. Philippe Debry
12. Mme Dominique Braeckman
13. M. Fouad Lahssaini
14. Mme Anne-Françoise Theunissen

PS

Membres:

1. Mme Magda De Galan
2. M. Eric Tomas
3. Mme Françoise Dupuis
4. M. Rudi Vervoort
5. Mme Sfia Bouarfa
6. M. Alain Hutchinson
7. Mme Michèle Carthé
8. M. Willy Decourty
9. M. Mohamed Daïf
10. M. Michel Moock
11. M. Jean Demannez
12. M. Mahfoudh Romdhani
13. M. Mohamed Azzouzi

Elus de liste

Article 12.5

PSC

Membres:

1. M. Benoît Cerexhe
2. M. Denis Grimberghs
3. Mme Julie de Groote
4. M. Joël Riguelle
5. M. Michel Lemaire
6. Mme Béatrice Fraiteur

